

Commission Environnement et Cadre de Vie | 02/2022 COMPTE RENDU

21/06/2022 18H00 | Salle du Tribunal

Réunion organisée par	CORBEIL Stéphane, Vice-Président
Type de réunion	GODOT Viviane, Vice-Présidente Commission
Animateur	CORBEIL Stéphane Vice-Président
Secrétaire	DOSSMANN Patricia
Maître du temps	Sans objet

Participants :

- ✚ CORBEIL Stéphane
- ✚ CORNEVEAUX Audrey
- ✚ DOSSMANN Patricia
- ✚ GODOT Viviane
- ✚ N'GUYEN VAN Jean-Luc
- ✚ SPINDLER Hélène
- ✚ VIRION Raymonde

Absents excusés :

- ✚ ANDRIANNE Sonia
- ✚ END Alexia
- ✚ END Jérôme
- ✚ LEBON Nicolas
- ✚ RICHARD Gaëlle
- ✚ URBAIN Xavier

Madame la Vice-Présidente et Monsieur le Vice-président souhaitent la bienvenue aux membres de la Commissions « Environnement et Cadre de vie ». Ils prient les membres de bien vouloir excuser les absents.

SUJETS A L'ORDRE DU JOUR :

- 1. Planification pour le passage des maisons fleuries**
- 2. Nichoir en Automne**
- 3. Fauchages tardifs**
- 4. Bilan de ce qui a été fait depuis le début de l'année 2022**
- 5. Questions diverses**

Le compte rendu de la Commission du 10/11/2021 et 27/01/2022 sont approuvés.

Monsieur le Vice-Président propose de désigner un ou une secrétaire de séance, Madame DOSSMANN Patricia.

Approbation du compte rendu n°02/2022 du 21/06/2022

Ordre du jour :

Point N°1

Planification pour le passage des maisons fleuries :

Rendez-vous est fixé au mercredi 20 juillet à 17h00 place Philippe Leroy.

Les consignes restent les mêmes : deux pots ou jardinières, visible depuis l'espace public sans entrer dans la propriété, bien lever la tête pour les maisons à étage.

Pour l'année prochaine, nous procéderons différemment. Une réflexion est en cours sur l'évolution du concours des maisons fleuries. Il se ferait sur inscription, avec comme avant un pot de fleurs offert aux participants.

Point N°2

Nichoirs en Automne :

Nichoirs hirondelles :

Il reste des nichoirs à hirondelle aux ateliers. Ils seront posés courant novembre-décembre autour de l'église. Voir pour en rajouter à l'ancienne gendarmerie et à l'école du cloître. Regarder combien il faudra en commander sur le ban communal. Peut-être aussi faire une vente de nichoirs à la population...

Un recensement des nids d'hirondelles sera fait par des membres de la commission.

Constater la présence de nids d'hirondelles avant réfection des façades ou en poser après la fin des travaux pour les habitants qui le désirent. En parler en séance du Conseil Municipal et se rapprocher de la commission travaux, habitat-urbanisme.

Nous devons sensibiliser les gens quant aux nids d'hirondelles sur les façades et faire passer une formation par flyer sur la bonne pratique quand on trouve un animal sauvage en détresse, qui sera inséré dans le « ça bouge à Vic ».

Il y a 40% d'hirondelles en moins. La destruction des nids est punissable d'une amende pouvant aller jusqu'à 40 000 euros et d'un an avec sursis, voire ferme.

Nids à choucas :

Les choucas sont protégés. Ils nichent en janvier. Pour pouvoir les retenir, il faut installer des nids au clocher. Nous pouvons les confectionner nous-même car nous avons le matériel pour faire. En reparler à la prochaine réunion.

Nichoirs à faucons :

Nous disposons d'un nid à faucon. Le poser en même temps que les nids à choucas au clocher.

Voir si on peut disposer de la nacelle qui intervient pour les décorations de Noël.

Point N°3

Fauchages tardifs :

Des panneaux signalent les zones de fauchage tardif. Ils sont définis cette année. Au niveau du Calvaire et de la rue des combattants, c'est très bien. Par contre à l'entrée du village près du cimetière des remarques ont été émises. Dessiner des ilots pour le fauchage tardif au niveau du cimetière. Mettre un hôtel à insectes.

Ruches :

Il faut des fleurs avant de poser des ruches.

Projet paysagé pour la création d'une dizaine de carrés de plantes médicinales :

Un rendez-vous est programmé le 4 juillet 2022 à 18h30 sur place. Faire un groupe de travail et impliquer les agents municipaux. Etablir un plan, un pré-projet et se revoir ensuite à la rentrée.

Point N°4

Bilan de ce qui a été fait depuis le début de l'année 2022 :

Massifs : des massifs ont été créés route de Moyenvic.

Fleurissement : le fleurissement dans Vic. (Vasques Eglise, bacs sur la place, auges, jardinières et pots Mairie, presseur...)

Douves : débroussaillage, abattage arbres.

Point N°5

Questions diverses :

Hérissons :

Reprendre le dossier hérissons. Nous n'avons pas eu beaucoup de retombées lors de notre campagne de recensement.

Séquoia malade :

On aperçoit des branches séchées sur le Séquoia. Cet arbre a besoin de 1 200 litres d'eau par jour, à l'heure actuelle, il manque d'eau. La commune n'est pas propriétaire. Contacter Mr Jung.

Y a-t-il un risque pour la population ?

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H00

Le Vice-Président,
Stéphane CORBEIL

La Vice-Présidente,
Viviane GODOT

